

Comité syndical du 9 juillet 2026
Liste des délibérations examinées en séance

Articles L.2121-25, L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Délibération n° 1

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 21
— Présents ou remplacés : 30 ⇨ Procurations : 06

— **Délibération n° 2026-07-09-01 Création du comité des partenaires de la mobilité (Nicolas LOGEL)**

— *Adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 2 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 21
— Présents ou remplacés : 30 ⇨ Procurations : 06

— **Délibération n° 2026-07-09-02 Avenant n° 5 au contrat de Délégation de Service Public de transport (Nicolas LOGEL)**

— *Adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 3 :

— Membres en exercice : 51 ⇨ Membres titulaires absents - excusés : 21
— Présents ou remplacés : 30 ⇨ Procurations : 06

— **Délibération n° 2026-07-09-03 Conseil en mobilités : conventions avec les employeurs du territoire pour l'engagement dans une démarche de plan de mobilité employeur (PDME) (Nicolas LOGEL)**

— *Adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 4 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 30

⇒ Membres titulaires absents - excusés :21
⇒ Procurations : 06

— Délibération n° 2026-07-09-04 Adoption d'un règlement budgétaire et financier (Patrick BARBIER)

— *Adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 5 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 30

⇒ Membres titulaires absents - excusés :21
⇒ Procurations : 06

—Délibération n° 2026-07-09-05 Décision Modificative n° 1 (Patrick BARBIER)

— *Adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 6 :

— Membres en exercice : 51
— Présents ou remplacés : 30

⇒ Membres titulaires absents - excusés :21
⇒ Procurations : 06

—Délibération n° 2026-07-09-06 Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 (Patrick BARBIER)

— *Adoptée à l'unanimité*

Mise en ligne le 23 juillet 2026

Sélestat, le 16 juillet 2026

Patrick BARBIER
p.d. le Directeur général des services,
Philippe STEEGER

